

TRAVAIL DU DIMANCHE

Salariés des Hôtels - Cafés - Restaurants



Face à la régression sociale sur la situation du travail du dimanche, la position de la FGTA-FO est la même sur l'ensemble des branches : le travail du dimanche ne peut être généralisé sans contrepartie financière. Cela est d'autant plus vrai dans les HCR où travailler le dimanche a toujours été perçu comme normal. L'injustice sociale générée par la Loi Macron, nous contraint à revendiquer en branche comme en entreprise, le doublement des heures et une journée de repos, en compensation du travail dominical.

FO 
Créateur de progrès **social**

ADHÉRER À LA FGTA-FO, pour en savoir plus : www.fgtafo.fr / Rubrique espace adhérent